

Le Faisan commun

Phasianus colchicus



Situation de l'espèce :

- Absent à l'état naturel dans notre département.
- Espèces originaires d'Asie ayant fait l'objet d'introduction depuis le XVI^{ème} siècle.
- Plusieurs expériences d'implantation ont eu lieu dans le département sans résultats probants.
- Espèces ayant un besoin en eau important, ce qui limite son adaptation dans une grande partie du département en raison du climat méditerranéen.

Problématique de l'espèce :

- Espèce palliative à la diminution du petit gibier autochtone
- Nécessité de différencier les types de lâchers développés par les chasseurs :
 - repeuplement par lâchers de fin de saison de chasse associé à des efforts de gestion et d'assistance,
 - simples lâchers de tir.

Statut de l'espèce :

- Classé gibier
- Répartition communale suite à l'enquête de suivie patrimonial petit gibier de 2001.
- Facile d'en disposer pour la chasse par des lâchers.

Habitats :

- Espèce granivore, consomme toutefois des baies (raisins, baies sauvages, ...)
- Vit en lisière des petits bois ouverts en alternance avec les champs.
- Aime se percher, a besoin d'arbres.

Suivi de l'espèce :

- Pas de suivi officiel de population car absence de populations naturelles.
- Évaluation annuelle des lâchers dans le département et prélèvement par enquête sous l'égide de l'Institut Méditerranéen en 1996 et 2001.

Méthodes de suivi :

- Aucune réalisation de suivi à l'échelle départementale (absence de populations naturelles),
- Suivi par quelques A.C.C.A. qui expérimentent un suivi sur les lâchers tardifs destinés à la reproduction en fin de chasse.
- Suivi de comptages présence/absence/taux de réussite des couvées/prélèvement.

Tendances - Evolution :

- L'augmentation de la production d'oiseaux d'élevage au cours de la décennie a fait chuter la qualité des oiseaux tant au niveau du tir que de ceux susceptibles de reproduire.
- Les meilleurs résultats de reproduction proviennent d'oiseaux lâchés en fin de saison de chasse et ayant échappé aux prélèvements.

Mesures de gestion actuelles :

- Chassable 5 jours par semaine dans le département.
- P.M.A. mis en place localement dans certaines sociétés et A.C.C.A. : deux pièces par jour avec trois jours de chasse par semaine.
- P.M.A. qualitatif : tir des coqs uniquement.

Suivi sanitaire : réseau SAGIR.

- Pas de suivi sanitaire sauf pendant l'élevage chez l'éleveur agréé,
- Problème de parasitisme à surveiller.

Intérêt cynégétique :

- Occupe une part importante des espèces petit gibier prélevées.
- Très agréable pour le tir en l'absence de petit gibier.
- Lorsqu'il est présent en tant que gibier sédentaire, il offre une qualité de chasse indéniable en milieu couvert, nécessitant l'aide d'un chien.
- Mérite une valorisation autre que les lâchers de tir.
- Présente un intérêt pour les amateurs de chasse au vol (Fauconnier, etc.).
- Intérêt gastronomique incontestable.

Relation espèce - Activité humaine :

- Fort intérêt esthétique et rareté de présence naturelle.
- Élevage facile avec d'autres volailles permettant d'obtenir des beaux oiseaux d'agrément.